



Le bulletin

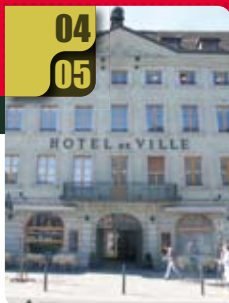
02
03



POINT FORT

**Les finances
du ménage
communal**

04
05



LE DOSSIER

**Le bilan
du Conseil
communal**

06
07



MOBILITÉ

**La H189 et les
transports
Mobul**



VILLAGE GLOBAL 12 13

**Le point sur
la population
bulloise**

12 13 LES EXPLICATIONS
D'ANNE ROD

13 BERNARD TÉTARD,
DÉLÉGUÉ À L'INTÉGRATION

08 LES ÉCOLES

**Les nouveautés
de la rentrée**

09 LA POLICE

**La police
de proximité**

10 11 BULLE 360°

**Le stade
de Bouleyres**

14 16 ACTUALITÉS

**Les nouveaux
passeports**

ÉDITORIAL

ANNE ROD

Conseillère communale

La politique d'intégration est un axe important pour le développement d'une commune. Le Conseil communal s'est engagé depuis longtemps pour soutenir les efforts d'une bonne cohabitation entre toutes les composantes qui font vivre notre cité. Aujourd'hui, la population étrangère à Bulle représente 30,7% des habitants, ce qui est important. Pourtant, la situation est sous contrôle et, dans la très grande majorité des cas, les processus d'intégration se déroulent bien.

Pour poursuivre dans cette voie, il

faut avant tout apprendre à vivre ensemble, à se connaître davantage et à se respecter. Nous devons ainsi renforcer le dialogue intercommunautaire. Nous devons également mieux communiquer les règles en vigueur dans notre pays. Nous devons, enfin, chacun et chacune, faire un pas vers l'autre et s'écouter.

La photographie ci-dessus symbolise ce propos. À l'initiative du délégué à l'intégration des migrants, une visite du Musée gruérien a été organisée pour les ressortissants portugais, qui représentent, avec plus de 2000 personnes, la plus importante communauté étrangère de notre commune. Cette rencontre conviviale et amicale nous a permis de tisser des liens. Elle nous indique également que la vie en-

semble est possible et, bien plus, que chacun d'entre nous peut s'enrichir des différences culturelles des uns et des autres.

Bien sûr, nous devons analyser de manière très pragmatique les problèmes qui peuvent survenir. Les étrangers de la première génération, ainsi que leurs enfants, rencontrent plus de difficultés dans le processus d'intégration. Ils ne maîtrisent pas forcément bien la langue. Nous devons ainsi soutenir les programmes d'apprentissage du français. Les lieux de formation associatifs pour les migrants, mais aussi l'école et les lieux d'apprentissage professionnels, s'imposent donc comme des acteurs clés de la politique d'intégration.



LE PORTRAIT EXPRESS
DE CHRISTOPHE ULDRY

03

BULLE EN CHIFFRES

Les charges de fonctionnement se montent à environ 100 millions de francs. Les 38% de nos dépenses sont des charges liées. La dette brute s'élève à 92 millions. La dette nette, soit après déduction des capitaux, s'élève à 60,5 millions de francs, soit environ 3500 francs par habitant.

02 03

LE POINT SUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

IMPÔTS 2010

Le Service facturation et contentieux s'occupe notamment de la facturation et de la gestion des impôts communaux. Prenez connaissance des échéances des acomptes 2010, du taux d'impôts et de l'intérêt rémunérateur.

03

«La marge de manœuvre budgétaire est étroite pour la ville de Bulle»

Les explications de Christophe Uldry

Christophe Uldry est le chef du Département finances de la ville de Bulle. Il nous présente le fonctionnement du département ainsi que les chiffres clés du ménage bullois.



Le plan financier est un instrument de gestion efficace

- **LE BULLETIN:** Comment est organisé le Département finances de la ville de Bulle?

- **CHRISTOPHE ULDRY:** Le Département finances est composé du Service de la comptabilité générale et du Service facturation et contentieux. Il compte neuf collaborateurs, ce qui équivaut à 7,9 équivalents plein-temps, et un apprenti. Notre département travaille en étroite collaboration avec les autres départements et services communaux. Rappelons encore que les budgets et comptes sont arrêtés par le Conseil communal. Ils sont ensuite soumis à la commission financière. Finalement, c'est le Conseil général qui les approuve. Ces documents sont ensuite transmis au Service des communes et au préfet. La comptabilité et les comptes annuels sont, bien entendu, contrôlés par une fiduciaire.

- **Quelles sont vos missions au service de la commune?**

- Elles sont multiples, car nos tâches englobent l'ensemble des activités de la commune. Ainsi, le Service de la comptabilité générale tient bien sûr

la comptabilité, s'occupe du trafic des paiements, établit le budget communal, effectue le contrôle budgétaire, établit les comptes communaux, gère les emprunts, les placements et les subventions scolaires et assure la tenue de diverses comptabilités (syn-

dicats, Mobul, etc.). Nous nous occupons enfin d'établir la planification financière sur 5 ans et procédons à différentes analyses financières.

- **Et quel est le rôle du Service de facturation et contentieux?**

- Ce service s'occupe de la facturation et de la gestion des impôts communaux, de la facturation de la contribution immobilière et des différentes taxes (non-pompier, déchets, etc.) et de diverses facturations (travaux, écoles, service du feu, vente de bois, locations...). Enfin, il gère les

contentieux (rappels, arrangements de paiements, mises en poursuite) ainsi que les demandes de subsides et du contentieux de l'assurance maladie.

- **A quoi sert la planification financière?**

- Le plan financier est un instrument de gestion à disposition des autorités et de l'administration. Revu chaque année, il est adopté par le Conseil communal et présenté au Conseil général. Ce document reflète la situation existante et permet à la commune

de se projeter à moyen terme, soit sur 5 ans. C'est un outil de conduite précieux. Il permet la comparaison entre les moyens financiers à disposition à moyen terme et le programme des investissements. C'est donc un moyen efficace pour voir plus loin que l'horizon d'un budget annuel.

- Notamment dans le domaine des investissements...

- Oui. Le Conseil communal doit procéder à des choix dans les investissements prévus afin de ne pas péjorer trop négativement les finances communales. En effet, les investissements ont d'importantes conséquences au niveau du compte de fonctionnement, que ce soit avec les intérêts ou les amortissements de la dette notamment.

- Que nous apprend l'actuel plan financier?

- D'importants investissements devront être réalisés (bâtiments scolaires, réseau routier et épuration des eaux notamment). Des choix devront encore être faits et des priorités dégagées. Un contrôle budgétaire accru et l'adoption d'un cadre d'investissements strict permettront d'obtenir une augmentation maîtrisée de la dette, qui est l'une des préoccupations majeures des autorités communales.

La marge de manœuvre budgétaire annuelle est étroite

- Comment ont évolué les charges de fonctionnement de la commune depuis la fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême?

- En 2005, les charges de Bulle (87,7 millions de francs) et celles de La Tour-de-Trême (15,6 millions de francs) se montaient à environ 103,3 millions de francs. En 2008, ces mêmes charges avoisinaient les 100,5 millions de francs. Il faut préciser qu'entre-temps l'Etat a repris les charges hospitalières, soit env. 5 millions de francs, et que le taux d'impôt communal a été revu à la baisse. Dans les comptes 2008, les deux principales dépenses concernent les domaines de l'enseignement et la formation (20,6 millions de francs) et les affaires sociales (24,9 millions de francs, dont 15,7 millions pour les foyers communaux). L'impôt permet de financer env. 60% des charges. Soulignons également que la péréquation financière intercommunale, qui va être introduite suite à la votation cantonale du 7 mars 2010, prendra plus en compte les charges



d'une commune centre. La commune de Bulle sera ainsi bénéficiaire de cette réforme.

- Quelle est la marge de manœuvre de la commune pour boucler son budget?

- Elle est très faible. N'oublions pas que les 38% environ de nos dépenses sont des charges liées, autrement dit des charges facturées par le canton ou les associations de communes. Ainsi, citons par exemple les traitements du corps enseignant, la part au déficit du Cycle d'orientation, le Conservatoire de musique, les institutions pour personnes handicapées, la formation professionnelle, les ambulances, les homes médicalisés, l'aide et les soins à domicile, le service social régional, le trafic régional, Mobul, les stations d'épuration, l'Association régionale de la Gruyère ou Gruyère Tourisme qui représentent autant de charges liées que la commune doit assumer. Soulignons enfin que l'évolution des finances d'une commune est surtout dépendante d'éléments extérieurs sur lesquels nous n'avons pas d'emprise directe (modifications légales, réduction fiscale cantonale, situation économique, taux d'intérêts, etc.).

- Au final, que reste-t-il à la disposition de la commune pour faire tourner le ménage communal?

- Sur 100 millions de recettes, après déductions des facturations internes, des dépenses liées, des charges des foyers, des salaires et des charges financières, il reste un montant à disposition d'environ 12 millions pour faire tourner le ménage communal, ce qui est une marge très réduite.

- Pourtant, on constate souvent que les comptes sont bien meilleurs que les prévisions budgétaires...

- Ce phénomène, qui est enregistré régulièrement dans les collectivités publiques, est exact. Et certains peuvent nous le reprocher. Or, si les charges correspondent bien aux prévisions, les produits sont souvent supérieurs au budget, principalement au niveau des impôts conjoncturels. Cette amélioration nous permet d'équilibrer les comptes et de diminuer la progression de l'endettement, ce qui n'est pas à négliger au vu du volume des investissements futurs.

- Justement, quelle est la situation sur le front des investissements?

- Ce qui est important à relever, c'est le degré d'autofinancement, c'est-à-dire le bénéfice avant amortissements et réserves, soit la part des investissements de l'année financée par les moyens propres. Idéalement, ce taux devrait se situer à au moins 70% des investissements. Par exemple, avec le résultat extraordinaire enregistré en 2008, nous avons atteint un degré d'autofinancement de 75%, ce qui veut dire que les 25% des investissements ont été financés par emprunt. La moyenne des investissements réalisés ces trois dernières années par la commune est d'environ 10 millions de francs.

CHRISTOPHE ULDRY

1 UNE PERSONNALITÉ

Roger Federer



© PHOTO: SQUEAKY KNEES

2 UNE PASSION

Les chiffres! et la pêche en rivière

3 UN ÉVÉNEMENT

La naissance de mes enfants

4 UN PLAT

La cuisine chinoise

5 MON ENDROIT PRÉFÉRÉ

Ma maison

6 UNE DESTINATION

Le Valais

7 UN FILM

Invictus, de Clint Eastwood

8 UN RÊVE

Un monde en paix

IMPÔTS ET CONTENTIEUX

Délais, acomptes et taux d'impôt 2010

Le taux communal en cours à Bulle est de 74,3% de l'impôt cantonal de base. Concernant les acomptes d'impôts communaux, ils sont payables en 9 mensualités, de mai 2010 à janvier 2011. Le contribuable peut également régler ses acomptes en un seul versement à fin mai 2010. On lui accorde alors un intérêt rémunérateur de 1,5%. Bien entendu, les contribuables qui ne s'acquittent pas des acomptes dans les délais sont pénalisés d'un intérêt moratoire qui s'élève à 3,5 % en 2010.

C'est le Service facturation et contentieux qui est chargé de la gestion

fiscale. Il est l'un des deux services du Département des finances avec la Comptabilité générale. Chaque année, ce service traite plus de 900 arrangements de paiements accordés, envoie 5500 rappels et remet 900 autres dossiers à l'Office des poursuites.

Les activités du service demandent un suivi régulier, notamment depuis la reprise de l'encaissement de l'impôt au 1^{er} janvier 2007. La masse de travail a ainsi fortement augmenté. Mais cette reprise de l'encaissement au canton, qui prélevait 1,5% sur les montants encaissés, soit 600 000 francs, a permis des économies non négligeables.

En tenant compte des nouvelles charges liées à cette reprise (personnel, informatique, frais d'impression et de ports, etc.) l'économie pour la commune est encore importante.

De plus, suivant la loi sur l'assurance maladie, les communes ont l'obligation de prendre en charge les cotisations dues par les personnes insolvable, sur présentation d'un acte de défaut de biens (ADB). En 2008, le paiement des cotisations a engendré des charges d'un montant de 430 000 francs. Une part importante de ces dernières est remboursée à la commune par la Caisse cantonale de compensation.



PREMIER BILAN DU CONSEIL COMMUNAL

Pour cette 10^e édition:
Yves GRANDJEAN (PLR),
Philippe GREMAUD (PDC)
et Sylvie MAGNE (PS)
ont répondu au question-
naire.

04 05

LES PROCHAINS BILANS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Lors de l'édition d'août:
Josiane ROMANENS (PLR),
David SEYDOUX (PS)
et Yves SUDAN (PLR)
proposeront leurs réponses.

Enfin,
Raoul GIRARD (PS),
Yves MENOUD (PDC)
et Anne ROD (PLR)
concluront cette série lors de
l'édition de fin d'année.

L'EXÉCUTIF BULLOIS À UN AN DES ÉLECTIONS COMMUNALES

UN SEUL CERCLE ÉLECTORAL

Les prochaines élections communales se dérouleront le 20 mars 2011 pour le premier tour et le 10 avril pour le second tour. Pour la première fois depuis la fusion, Bulle et La Tour-de-Trême formeront un seul cercle électoral. Lors des précédentes élections, les Tournais et les Bullois avaient voté chacun dans un cercle électoral distinct, ce qui ne sera donc plus le cas pour les prochaines échéances électorales.

Bilan et perspectives du Conseil communal

PARTIE 1

Les neuf conseillers communaux tirent le bilan de leur action à l'exécutif bullois et s'expriment sur les dossiers communaux clés pour les années à venir. Si les conseillers communaux forment avant tout un collège, qui décide ensemble des politiques publiques à mener à bien pour la ville, cette rubrique permet de comprendre quels sont les dossiers principaux qui ont occupé chaque conseiller et conseillère. Cette série sera proposée lors des trois éditions de cette année.

TROIS QUESTIONS POSÉES AUX MEMBRES DE L'EXÉCUTIF:

- QUESTION 1** - Quels sont les principaux dossiers qui vous ont occupé durant cette législature?
- QUESTION 2** - Quel bilan tirez-vous de votre action au Conseil communal?
- QUESTION 3** - Quels projets prioritaires la commune doit-elle mener à bien ces prochaines années?

Trois questions à Yves Grandjean

- Yves GRANDJEAN
- Conseiller communal
- Radical
- Dicastère: aménagement et environnement



QUESTION 1 - Depuis 2001, je poursuis mon action dans le même dicastère, dont le dossier principal est l'aménagement du territoire. Les études préparatoires et la mise en application de la fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême ont mobilisé pas mal de ressources et nécessité un engagement de tous les conseillers pour trouver des solutions équilibrées. Le Plan d'aménagement local (PAL) a également été un gros chantier. A peine validé en 2005, il a fallu plancher sur une deuxième mouture, pour l'harmoniser par rapport aux résultats de la fusion. C'est un énorme travail de l'ombre, qui implique tous les dicastères communaux. Nous avons également assuré le suivi du réaménagement du centre-ville de Bulle. De manière plus large, nous avons poursuivi nos discussions avec les communes voisines pour coordonner nos plans d'aménagement, notamment dans le cadre de l'agglomération Mobul et des transports publics. Nous avons également mené des négociations pour que le tracé de la H189 corresponde aux besoins et

aux attentes de la population. Enfin, sur le plan énergétique, mon dicastère s'est engagé pour le développement du chauffage à distance et l'obtention en 2007 du label Cité de l'énergie pour la ville.

QUESTION 2 - Je retiens que les collaborations sont excellentes au niveau du Conseil communal. Les discussions se font dans le respect et sans tension, même si chacun défend ses idées. Je suis en particulier tenu de travailler étroitement avec Philippe Gremaud pour l'organisation physique et spatiale de la ville. Et je suis convaincu que nous avons trouvé les bons modus vivendi pour l'urbanisation de la ville.

► Nous devons poursuivre notre réflexion sur l'aménagement du territoire

QUESTION 3 - En ce qui concerne mon dicastère, nous devons poursuivre notre réflexion sur l'aménagement du territoire, notamment en fixant des objectifs de développement pour les espaces stratégiques de la cité et en les concrétisant par la suite. Nous devons bien sûr poursuivre la discussion avec nos voisins sur la création de l'agglomération, sur les mesures d'accompagnement et sur une meilleure coordination entre Mobul et l'aménagement du territoire. Nous devons veiller à ce que Bulle ne grandisse pas trop vite et trop fort, afin de maintenir un équilibre régional. Nous devons continuer la mise en œuvre de notre politique énergétique, notamment en déployant encore le réseau de chauffage à distance. Enfin, la création du centre sportif régional, la poursuite du développement d'Espace Gruyère et le renforcement de notre tissu économique et industriel sont pour moi d'autres priorités centrales. Avant d'attirer de nouvelles entreprises, je pense qu'il est judicieux de conforter les entreprises locales et de maintenir de bonnes conditions cadres.

Trois questions à Philippe Gremaud

- **Philippe GREMAUD**
- **Conseiller communal**
- **Démocrate-chrétien**
- **Dicastère: travaux et équipement**



QUESTION 1 - Le dossier des routes a été particulièrement prenant ces dernières années. Il y a eu les discussions autour de la H189 et des mesures d'accompagnement, mais également le réaménagement du centre-ville de Bulle ainsi que la création de zones à modulation de trafic dans la ville. Durant cette législature, nous sommes passés à la phase de réalisation de ces projets importants pour la cité. Dans le domaine de l'épuration des eaux, de nouveaux statuts ont été adoptés par les communes de l'Association intercommunale pour l'épuration du bassin Sionge (AIS), que je préside. Dans le cadre de la STEP de Vuippens et pour répondre aux exigences de nouvelles normes légales, nous avons dû construire une station de déshydratation en vue de l'élimination des boues par incinération. Enfin, une réflexion est engagée pour l'agrandissement de la station d'épuration. L'évolution démographique et industrielle de la région ainsi que le développement des technologies propres nous imposent cette démarche.

En tant que président de Gruyère Energie SA, j'ai évidemment été très attentif à l'épineux dossier de la libéralisation du marché de l'électricité, dans lequel la Confédération n'a pas facilité la tâche des distributeurs d'électricité. Nous réfléchissons également à de nouvelles sources d'approvisionnement en électricité. Enfin, nous avons procédé à une réduction du capital actions de Gruyère Energie SA, afin notamment de rééquilibrer la participation financière des communes.

QUESTION 2 - Avant tout, le travail au Conseil communal est celui d'une équipe. Les discussions en commission sont très importantes. Chaque conseiller apporte son expérience pour faire avancer les dossiers. C'est une activité passionnante, où nous essayons avec les chefs de département de trouver les solutions optimales pour le bien de notre ville et de sa population. Tant à l'interne que dans les relations intercommunales ou au sein d'un conseil d'administration, nous défendons les intérêts de la ville sans oublier ceux

de la région. C'est dans ce dialogue permanent que se construit notre avenir.

QUESTION 3 - En adoptant le crédit d'étude pour les écoles, le Conseil général a accepté l'idée de la réalisation de deux bâtiments avec halles de sport. L'agrandissement du Foyer de Bouleyres est un autre projet important, tout comme les investissements nécessaires pour terminer les mesures d'accompagnement, que nous devons réaliser d'ici 2018 sous peine de perdre les subventions promises. Enfin, la construction d'un centre sportif régional est souhaitable, si le montant de l'investissement est raisonnable et que la région participe à son financement. Avec l'étroite marge de manœuvre budgétaire que nous avons, nous devons fixer des priorités.

» Faire avancer Bulle est un travail d'équipe

Trois questions à Sylvie Magne

- **Sylvie MAGNE**
- **Conseillère communale**
- **Socialiste**
- **Dicastère: sports et espaces publics**



QUESTION 1 - C'est sans nul doute le projet de Centre sportif régional mené par l'ARG depuis 2007 qui m'a le plus occupée. Au début de mon mandat, il y avait urgence de trouver des solutions pour dégager des jours de glace supplémentaires pour les sportifs concernés et de rétablir le dialogue avec les clubs. En ce qui concerne le football, le réaménagement du stade de la Tour-de-Trême aux normes de la 1^{ère} ligue et la remise en état des terrains III et IV ont donné lieu à des échanges nourris. Autres volets de mon dicastère, le centre d'entretien avec l'harmonisation du fonctionnement et des horaires des deux déchetteries, la valorisation des déchets ainsi que les affaires courantes du Service des forêts et du Service horticole ont également mobilisé des ressources.

QUESTION 2 - Je tire un bilan très positif de l'activité de conseillère communale. Ayant passé ma jeunesse à Villars-sur-Glâne, j'ai notamment apprécié de faire de nombreuses nouvelles connaissances grâce à cette fonction. C'est toujours avec plaisir que je me rends aux séances de travail des diverses commissions ou comités pour lesquels j'ai été désignée. La méthodologie du traitement des nombreux dossiers communaux me plaît également, car elle est rationnelle et efficace. Le climat est à la saine et intelligente collaboration dans un respect mutuel, tous partis confondus, ce qui est précieux pour maintenir la motivation.

QUESTION 3 - Du point de vue de mon dicastère, Bulle devrait prévoir la mise sur pied d'un service du sport selon les standards actuels en usage dans des villes de la même importance. La création d'un poste de délégué au sport à temps partiel, épaulé par la commission des sports servirait les intérêts tant des milieux associatifs que scolaires et de la po-

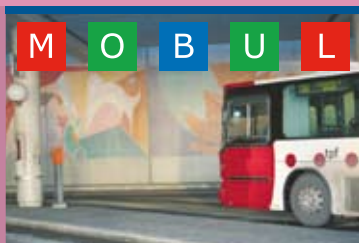
pulation tout âge confondu, voire du tourisme. Un délégué au sport pourrait également jouer le rôle de catalyseur pour une politique sportive régionale performante.

Au sujet des espaces publics, je souhaite qu'un accent tout particulier soit mis sur la propreté, l'arborisation et l'ornementation florale des espaces publics. En prolongement de cet objectif, il me semble important de prendre certaines mesures sécuritaires préventives, essentiellement durant les week-ends. La mise en place d'un concept tel que Marly'Sympa ainsi que l'engagement d'un éducateur de rue seraient bienvenus d'abord pour la sécurité des jeunes. Accessoirement, cela servirait à limiter certaines déprédations et incivilités.

Plus généralement, le réaménagement de La Tour-de-Trême est une priorité, au même titre que le déploiement de la mobilité douce, le renforcement de Mobul et la création du RER.

A noter cependant que la réalisation de tous ces projets est avant tout tributaire de la capacité financière communale.

» Bulle devrait se doter d'un service du sport



■ LA H189 ET MOBUL ONT QUATRE MOIS D'EXISTENCE

■ H189

Selon les premiers pointages du Service des ponts et chaussées, entre 11 000 et 12 000 véhicules emprunteraient chaque jour la H189. Mais un bilan fiable ne sera disponible qu'une fois l'ensemble des mesures d'accompagnement réalisées. Le dispositif doit être terminé d'ici 2018.

07

MOBUL: LES NOUVEAUX TRANSPORTS PUBLICS

■ MOBUL, C'EST PARTI!

Les deux lignes de bus sont en service depuis le 14 décembre dernier. La commune travaille pour corriger les défauts de jeunesse. Les premières données chiffrées sur la fréquentation des lignes seront connues dans quelques semaines.

07

Trafic d'agglomération et de transit: le bouchon bullois a sauté

Entretien avec Yves Sudan

Le 14 décembre dernier, la route de contournement H189 ainsi que les transports publics d'agglomération entraient simultanément en service. La commune tire un premier bilan positif du dispositif, qui doit permettre de réduire le trafic au centre-ville et d'apporter une amélioration tant sur le plan de la qualité de l'air que sur celui des nuisances sonores.



La H189 a permis de désengorger le centre-ville de Bulle et de La Tour-de-Trême.

La H189 et les transports d'agglomération Mobul ont quatre mois d'existence. S'il est encore trop tôt pour tirer un bilan quantitatif précis de la fréquentation de la route de contournement et de Mobul, les premiers effets constatés sont très positifs. Il faudra encore attendre la fin des mesures d'accompagnement prévues ces prochaines années, pour que le dispositif déploie toute son efficacité.

Mais la simple observation des voies de circulation donne déjà une première impression. Dès son ouverture, la H189 a ainsi permis d'éliminer les bouchons quotidiens qui se formaient aux heures de pointe sur l'axe Riaz-Bulle-La Tour-de-Trême. «C'est un grand

soulagement de voir des résultats immédiats en termes de réduction de trafic au centre-ville. Les automobilistes prennent manifestement la H189, même s'il faudra encore du temps pour que toute la population optimise sa mobilité. De plus, l'évaluation précise des effets de l'ouverture de la route ne sera possible qu'au terme de la mise en place de toutes les mesures d'accompagnement», indique Yves Sudan, conseiller communal en charge du dicastère Sécurité et des transports.

■ L'objectif est de limiter les véhicules au centre-ville

D'ailleurs, les travaux à réaliser pour mettre en place ces mesures restent importants pour ces prochaines années. Les portes d'entrée de la ville devront être aménagées tout comme les pénétrantes. Enfin, la

mise en zone 30 dans les différents quartiers de la cité va se poursuivre. Objectif avoué: limiter au maximum le nombre de véhicules transitant dans le centre-ville et favoriser la mobilité douce. L'ensemble de ces travaux devra être réalisés d'ici à 2018 sous peine de ne pas toucher les subventions liées à la mise en place des mesures d'accompagnement de la H189.

Il est encore prématuré de quantifier précisément l'impact de l'ouverture

HISTORIQUE



1961 LA VILLE DE BULLE DEMANDE UN AXE D'ÉVITEMENT

1983 LA MISE À L'ENQUÊTE D'UN TRACÉ PAR L'EST RECUEILLE 3200 OPPOSITIONS

1995 NOUVEAU PROJET PAR L'OUEST

1999 LA MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA H189 RECUEILLE 23 OPPOSITIONS

2000 OCTROI D'UN CRÉDIT D'ENGAGEMENT PAR LE GRAND CONSEIL

2001 ADOPTION DU CRÉDIT EN VOTATION POPULAIRE

2003 DÉBUT DES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES

2004 DÉBUT DES TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

2008 DÉBUT DES TRAVAUX D'ÉLECTROMÉCANIQUE

2009 INAUGURATION CONJOINTE DE LA H189 ET DES TRANSPORTS PUBLICS MOBUL

ment, mais également dans la ville. Un petit temps d'apprentissage est nécessaire pour que chacun s'adapte aux nouveaux carrefours et à la circulation dans les zones 30, et réapprenne, parfois, la règle de la priorité de droite!»

Alors que 25 000 véhicules empruntaient chaque jour le centre de Bulle, ils seraient, selon les premiers pointages du Service des ponts et chaussées, entre 11 000 et 12 000 à utiliser désormais quotidiennement la route de contournement. L'objectif initial, qui était de faire transiter par la H189 quelque 13 000 véhicules par jour, soit une captation de plus de 50% du trafic enregistré aux trois entrées de la ville, est donc en bonne voie d'être atteint. Si, incontestablement, la route a permis de décharger le réseau principal existant, il contribue aussi à désenclaver les vallées de la Jogne et de l'Intyamon. Aux heures de pointe, leurs habitants en transit gagneraient une quinzaine de minutes pour traverser la ville!

Les parkings ont suffisamment de places à disposition pour les visiteurs

Enfin, les modifications liées aux différentes possibilités de stationnement semblent porter leurs fruits. Malgré la mise à disposition de vignettes de stationnement pour la population et pour ceux qui travaillent au centre, les parkings ont suffisamment de places à disposition pour les visiteurs. «De manière générale, on constate pour l'instant qu'il n'y a pas de problème pour se parquer au centre-ville», conclut Yves Sudan.

STATIONNER AU PARKING BULLE-CENTRE

Rappelons que, depuis le mois décembre, il est possible de stationner au parking couvert Bulle-Centre, qui dispose de 150 places de parc. Les tarifs sont les mêmes que ceux pratiqués au centre-ville.



de la H189 sur les nuisances sonores, sur la pollution de l'air et sur la sécurité. Des analyses seront entreprises pour évaluer l'impact réel des mesures prises sur la qualité de vie des habitants. Rappelons que les experts s'attendent à une forte réduction des nuisances sonores et à une réduction des émissions d'oxyde d'azote de 10%. De plus, sur le plan de la sécurité routière, les premiers constats sont plutôt rassurants. «J'ai l'impression personnelle que la H189 paraît très sûre et qu'il est agréable de l'emprunter, constate Yves Sudan. De manière générale, il semble également que les limitations de vitesse sont respectées sur la route de contournement, mais également dans la ville.

En attendant le RER

MOBUL: les transports en marche



Le bilan chiffré de Mobul n'est pas encore disponible. Les Transports publics fribourgeois (TPF) fourniront fin juillet les premiers chiffres de fréquentation des deux lignes mises en service en décembre. «Il semble que le matin, à midi, en fin d'après-midi et le samedi, la fréquentation des lignes soit bonne, analyse Yves Sudan. En revanche, aux heures creuses, il y a relativement peu de passagers. Bien sûr, il y a des erreurs de jeunesse qu'il faudra corriger, mais, dans l'ensemble, nous avons eu très peu de réclamations.» Les TPF ont notamment procédé à des ajustements en tête de ligne pour que les bus n'anticipent pas les départs.

Pourtant, Mobul doit faire face à deux problèmes principaux. Les voyageurs qui partent de Riaz et qui veulent une correspondance vers Lausanne via Palézieux n'arrivent pas à temps à la gare de Bulle. La priorité avait en effet été donnée à la compatibilité de Mobul avec les correspondances avec le bus direct pour Fribourg. Mais Yves Sudan est confiant pour qu'une solution soit trouvée dans les mois qui viennent: «Avec la perspective de la création du RER, nous allons tout faire pour améliorer les correspondances.»

Le deuxième problème se situe au niveau du croisement des lignes. Les

voyageurs qui souhaitent passer d'une ligne à l'autre ratent parfois le bus pour deux petites minutes. Ils doivent donc attendre 28 minutes pour la prochaine navette. Une meilleure synchronisation va être étudiée. «Mais techniquement, ce n'est pas facile», explique Yves Sudan.

UNE CADENCE PLUS ÉLEVÉE?

Si la question d'une cadence plus élevée reste ouverte, elle est également tributaire des finances communales. Le déficit prévu pour 2010 est de l'ordre de 1,4 million de francs, dont les 60% sont couverts par le canton et les 40% par l'agglomération Mobul. La ville de Bulle couvre les 80% de la part intercommunale.

Pour Yves Sudan, il faut donner du temps au temps: «Il faut que la population s'habitue à ce nouveau type de mobilité. La cadence à 30 minutes est un départ. Si l'on veut un jour augmenter la cadence, il faudra tout d'abord évaluer l'impact autant sur les recettes escomptées que sur les coûts d'exploitation supplémentaires.» L'amélioration de l'offre ne sera ainsi envisagée que si Mobul peut compter sur une hausse assurée de la demande. Enfin, le rapport utilité/coûts doit être supportable pour les collectivités publiques.

**BUS STOP**

Les élèves de la Condémine pourront s'arrêter à la place des Alpes.

08

NOUVEAUX HORAIRES

Les élèves des classes primaires et enfantines auront désormais des horaires scolaires harmonisés, autrement dit uniques:

- 7 h 50/55 à 11 h 30
- 13 h 30/35 à 15 h 20

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2010

«LÈVE-TÔT»: L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DU MATIN

Dès la rentrée 2010-2011, un accueil extrascolaire du matin sera organisé pour les élèves du cercle scolaire de Bulle et Morlon qui le souhaitent. Tous les détails de cette nouvelle offre seront communiqués ultérieurement. En principe, l'accueil extrascolaire sera ouvert dès 6 h 30.

08

Horaires uniques pour les classes primaires et enfantines

Rentrée scolaire 2010-2011

L'école du cercle scolaire de Bulle et Morlon prépare la rentrée 2010-2011. A noter plusieurs nouveautés: les horaires vont être harmonisés. Une nouvelle distribution des élèves vers les différents sites va entrer en vigueur. Cette mesure devrait permettre de mieux bénéficier de la desserte en transports publics de Mobul.

Dès la rentrée 2010-2011, les classes primaires et enfantines bénéficieront d'un horaire unique. Les cours du matin seront donnés de 7 h 50/55 à 11 h 30 et les cours de l'après-midi de 13 h 30/35 à 15 h 20. Cette adaptation (horaire avancé de 5 minutes le matin et retardé de 10 minutes l'après-midi) doit permettre une meilleure gestion du flux des élèves de la Condémine, sachant qu'avec une cadence de 30 minutes des bus Mobul, il a été difficile voire impossible de trouver des horaires qui satisfassent tout le monde..

NOUVELLE GRILLE HORAIRE

De plus, une nouvelle grille horaire est mise en place pour les classes enfantines. Les congés hebdomadaires sont fixés au mercredi toute la journée, ce qui est déjà le cas aujourd'hui, et, désormais, au vendredi après-midi.

L'alternance en première et deuxième primaire est également modifiée, afin de la rendre plus simple. Rappelons que l'alternance est la division de la classe en deux groupes; l'un des groupes vient à l'école pendant que l'autre a congé. Ce système permet aux enseignants d'effectuer un travail pédagogique en plus petit groupe et de répondre au mieux aux besoins de chaque élève.

Désormais, les alternances - 4 unités - auront lieu le mardi matin ou le jeudi matin selon les groupes. Afin de respecter le nombre d'unités d'alternance annuelles, il n'y aura pas d'alternance durant 10 semaines pendant l'année. Ainsi, à la place de 39 semaines à 3 unités, les élèves suivront 4 unités d'alternance durant 29 semaines. Actuellement, les élèves de 1P et 2P ont 3 unités d'alternance parfois le matin, parfois l'après-midi. Attention, rappelons que le système d'alternance pour l'école enfantine ne change pas.

MIEUX DISTRIBUER LES ÉLÈVES

Une nouvelle distribution des élèves a été décidée pour les sites de La Léchère et de La Condémine. Cette décision doit permettre de mieux utiliser la capacité de chaque site et d'optimiser l'utilisation des transports publics. Cette nouvelle répartition doit notamment permettre à certains élèves de réduire le temps de parcours annuel pour se rendre à l'école. Par exemple, les élèves domiciliés en haut de la rue de Vevey passeraient 60 heures

de plus dans le bus par année s'ils étudiaient à la Léchère plutôt qu'à La Condémine.

Le système d'alternance pour l'école enfantine ne change pas!

De plus, l'utilisation de l'arrêt Mobul place des Alpes, à côté de l'Office du tourisme, est conseillé. Les élèves se rendront ensuite à l'école via le passage de l'Union et la cour du château avant de gagner les bâtiments par le passage sécurisé de la rue de la Condémine. Pour le retour, les élèves gagnent l'arrêt situé à côté de l'hôtel du Cheval Blanc grâce à un passage sécurisé au début de la rue de Gruyères. Ainsi, tous les passages des élèves entre l'arrêt de bus et l'école seront

sécurisés. Les parents sont responsables d'amener leur enfant à l'arrêt de bus le plus proche de leur domicile. Une exception: l'école assure quatre fois par jour un passage sécurisé pour les enfants à la route de Riaz au giratoire proche du centre commercial Coop Brico Loisirs.

NOUVEL ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Dès la rentrée 2010-2011, la commune a décidé d'organiser un accueil extrascolaire du matin pour les élèves du cercle scolaire de Bulle et Morlon. Cette nouvelle offre complète ainsi l'accueil extrascolaire de midi «Bulle d'Air». Toutes les informations sur cette nouveauté seront communiquées ultérieurement aux parents.

TOUTES LES INFOS SUR:
www.ecolebulle.ch

AFFECTATION DES ÉLÈVES AUX DIFFÉRENTS SITES

SITE DE LA LÉCHÈRE

IRONT À LA LÉCHÈRE LES ENFANTS DOMICILIÉS À:

La rue de Corbières (> n° 46), de la Sionge (n° 59 et 61), de Vuippens, du Cârô, du Moulin, le chemin de la Réche, des Crêts, des Pîlons (n° impairs), des Préalpes et la route de Riaz.

SITE DE LA CONDÉMINÉ

IRONT À LA CONDÉMINÉ LES ENFANTS DOMICILIÉS À:

La rue de Vevey, des Alpettes, des Colombettes, Saint-Joseph, le chemin de Cuquerens, le chemin de Saucens, le chemin du Brésil et la route de la Part-Dieu.

CONTACTS

POLICE LOCALE

Place des Alpes
Tél. 026 919 18 70

POSTE DE POLICE DE BULLE

Place du Tilleul 1 | Château
Tél. 026 305 64 64

• LU VE de 7 h 30 à 19 h

• SA de 8 h 30 à 16 h

• DI fermé



POUR LES URGENCES

Tél. 117

POLICE DE PROXIMITÉ SUD

Bulle et rive gauche

LE POINT SUR
LES FORCES
DE L'ORDRELES MISSIONS DE LA POLICE
CANTONALE ET LOCALE

Depuis juillet 2009, les missions de police de proximité sont assurées par la police cantonale. Ce transfert de compétences a nécessité une réorganisation de la police locale bulloise. Désormais, cette dernière assure davantage des missions administratives ou liées à la circulation.

09

Police de proximité et police locale

Nouvelle répartition des tâches

Les missions de la police de proximité, autrefois assurées dans une certaine mesure par la police locale, ont été reprises par la police cantonale. Ce transfert de compétences a été décidé par le Grand Conseil en 2007. A Bulle, la séparation entre les deux polices est entrée en vigueur en juillet 2009.

La police locale bulloise a dû se réorganiser. Plusieurs agents bullois ont ainsi été intégrés à la police de proximité cantonale. Deux agents formés sont restés et deux nouveaux assistants ont été engagés. Les quatre agents de la police locale accomplissent désormais des tâches plutôt administratives ou liées à la circulation routière, notamment lors de manifestations, à la gestion des amendes d'ordre ainsi qu'à Pédibus. La surveillance de la tranquillité publique et des chantiers, le respect de l'application des règlements communaux ou l'encaissement de l'imposition sur les chiens ou sur les marchés font également partie de leurs prérogatives. Pour effectuer ces missions, une formation d'assistant de sécurité publique, d'une durée de cinq mois, est suffisante.

LA POLICE DE PROXIMITÉ CANTONALE

La police de proximité est donc aujourd'hui assurée par le canton. Comme tous les employés de la gendarmerie, le policier de proximité est reconnaissable à son uniforme bleu

estampillé police, et sa casquette. Son véhicule porte le slogan «Simplement plus proche». Ses missions: afficher une présence dans les lieux à risque, réprimer la petite délinquance, nouer des contacts avec la population ou encore mener des enquêtes.

Outre une intervention efficace et rapide en cas d'urgence, la population attend de la police qu'elle assure une présence visible, qu'elle soit à l'écoute de ses préoccupations immédiates en matière de sécurité et qu'elle apporte des solutions concrètes aux problèmes d'insécurité rencontrés.

Les policiers de proximité sont affectés à des quartiers et des secteurs déterminés couvrant l'ensemble du territoire cantonal. Ces secteurs sont regroupés dans les trois régions de police de proximité. Cette mission était jusqu'ici assurée par la police communale bulloise. L'action de la police de proximité se fonde sur trois principes: la présence, le contact et le partenariat.

UNE PRÉSENCE VISIBLE

La présence visible régulière, sous forme de patrouilles à pied ou motorisées sert, en plus de son effet



Police locale, de gauche à droite, François Remy, Jean-Carlo Gapany, Jean-Claude Tissot, James Michoud.

dissuasif, à rassurer la population. Cette présence se traduit, au même titre que les autres composantes de la police, par une action répressive ciblée et par la dénonciation des infractions. Un groupe d'investigation de proximité affecté à des tâches de «répression judiciaire de rue» permet de lutter efficacement contre les délits générant un fort sentiment d'insécurité (tags et graffiti, deal de drogue dans la rue, par exemple).

NOUER DES CONTACTS

La police de proximité recherche les contacts avec la population et les milieux concernés (institutions scolaires, établissements publics, associations diverses, communautés étrangères, commerçants), afin de mieux connaître leurs préoccupations et leurs besoins en matière de sécurité. Il s'agit également de recueillir des informations sur la perception de l'insécurité par la population.

LES SOLUTIONS À L'INSÉCURITÉ

La police de proximité recherche, face aux problèmes d'insécurité, des solutions durables qui ne sont pas forcément l'apanage des forces de police. D'autres institutions ou organisations peuvent apporter des réponses plus efficaces et définitives. Les services sociaux, les services communaux (l'édilité, la voirie, les écoles, les centres de loisirs ou encore les associations de quartier, etc.) peuvent également apporter des réponses efficaces à des problèmes d'insécurité. La police de proximité veut ainsi favoriser une approche pluridisciplinaire et cultiver le développement de partenariats avec d'autres acteurs. Elle substitue une logique d'anticipation à une logique de réaction (intervention de police secours/dénonciations). L'objectif est au final de réduire les interventions et de renforcer le sentiment de sécurité de la population.

La police de proximité recherche des solutions durables aux problèmes d'insécurité

REPAS DE SOUTIEN

Pour son centenaire, le FC Bulle organise le 30 avril 2010 un repas de soutien.

11



© PHOTO GLASSON MUSÉE GRÜERIEN

LE STADE DE BOULEYRES

Le stade de Bouleyres est mis en chantier en 1947. Il devient opérationnel en 1949. Propriété de la ville de Bulle, il est aujourd'hui principalement utilisé par le FC Bulle, le Sporting athlétisme Bulle (SAB) et les écoles.

10 11

ZOOM SUR LE TEMPLE DU BALLON ROND BULLOIS

LES 100 ANS DU FC BULLE

Le FC Bulle fête cette année les 100 ans de son existence. Découvrez le programme des festivités.

11



© PHOTO GLASSON MUSÉE GRÜERIEN

Le stade communal de Bouleyres: mes souvenirs d'enfance

Par Battiste Cesa

Le stade de Bouleyres est le fief du FC Bulle et du Sporting athlétisme Bulle (SAB). Inauguré en 1949 et propriété de la commune, il a subi plusieurs transformations au cours des années. Souvenirs d'enfance.

J'allais souvent au stade de Bouleyres quand j'étais petit. Je m'y rendais avec mon père pour regarder les matches de football. On se mettait toujours en face de la tribune, au nord, juste avant le virage. L'atmosphère était extraordinaire pour le petit garçon que j'étais. Il y avait à chaque match mon voisin de quartier Bertrand Gothuey, supporter indéfectible du FC Bulle. Il faisait le tour du stade sur la piste synthé-

tique, tirant derrière lui un caisson sur roulettes rempli de klaxons à air comprimé. Et à chaque but du club de la place, tout le stade résonnait des sons pétaradants qui sortaient de cette étrange boîte à musique. Je me souviens très bien que, le week-end, Bertrand passait des heures à modifier son système de fabrication maison, rajoutant de nouvelles cornes ou de nouveaux artifices.

Bouleyres, c'est aussi mon copain d'école, Sébastien Schneuwy, fidèle speaker du stade durant 18 ans et fervent supporter. Quatre ans au Collège du Sud et autant de récits circonstanciés des matches du FC Bulle chaque lundi matin. Mais quelle apothéose en 1992: non content de passer son bac, Sébastien a pu fêter également la promotion de son club fétiche en LNA.

Je me souviens aussi de ces grands matches avec l'élite du football suisse. J'avais 10 ans en 1981, lorsque le club est monté en LNA. J'ai un souvenir particulièrement douloureux, pour mon amour-propre, de cette époque. C'était à l'occasion d'un Bulle-Servette, avec Eric Burgener dans les buts du club genevois. J'étais juste devant les barrières de métal pour regarder le match, sirotant un Sinalco à la paille, quand le

Le stade de Bouleyres c'était aussi ces rencontres avec les amis de mon papa à la mi-temps ou les politiciens en campagne



© PHOTO GLASSON MUSÉE GRÜERIEN

ballon sortit de l'aire de jeu pour se diriger vers moi. «Quelle chance! Je vais pouvoir rendre le ballon à Burgener!» me suis-je dit. Ni une ni deux, je saisis le ballon avec les deux mains et je cours à la rencontre de celui qui était une idole. Et comme pour une remise en touche, je mets mes deux mains derrière la tête pour lancer le ballon. Hélas,

ma bouteille de Sinalco, je l'avais toujours dans la main... Si le ballon arriva bien à bon port, ma tête fut copieusement arrosée de limonade sous les rires nourris des spectateurs et, bien sûr, d'Eric Burgener! La honte, quoi!

Mais le stade de Bouleyres, au-delà des aléas sportifs et extrasportifs, c'était aussi ces rencontres avec les amis de mon papa à la mi-temps ou les politiciens en campagne. Pour moi, le plus important était pourtant ailleurs: j'avais le droit à ma traditionnelle saucisse de veau grillée, avec moutarde et tranche de pain. Enfin, je me souviens également, après le match, de la procession joyeuse ou silencieuse des spectateurs sous les arbres du chemin de Bouleyres.

Près du stade, trois autres terrains ont été aménagés, auxquels s'ajoutent deux terrains à La Tour

Mis en chantier en 1947, le terrain de Bouleyres devient opérationnel en 1949. En 1979, le stade est équipé de la piste synthétique, longuement attendue par les amateurs d'athlétisme. Cet aménagement a catalysé la création d'une organisation régionale, aujourd'hui les Organisations athlétiques gruériennes (OAG), qui gère les manifestations d'athlétisme importantes sur le stade à Bulle. La tribune principale actuelle et les vestiaires ont été construits en 1982. Enfin, les gradins nord-ouest et sud-ouest, de part et d'autre de la tribune principale, et la sonorisation du stade ont été réalisés entre 1982 et 1983.

La zone sportive de Bouleyres est ainsi composée du stade communal, avec une tribune principale couverte, des installations d'éclairage pour les matches en nocturne et six pistes d'athlétisme en revêtement synthétique. A proximité du stade, trois autres terrains de football ont été aménagés auxquels s'ajoutent deux terrains sur le territoire de La Tour-de-Trême.

Toujours dans la région de Bouleyres, le centre de tennis avec ses courts de tennis, de squash et de badminton, le manège, le mur d'escalade, le skate-park ainsi que les terrains de beach-volley et de base-ball complètent l'offre sportive.

Le stade communal de Bouleyres

Le centenaire du FC Bulle

N

400 M

100 ANS DU FC BULLE



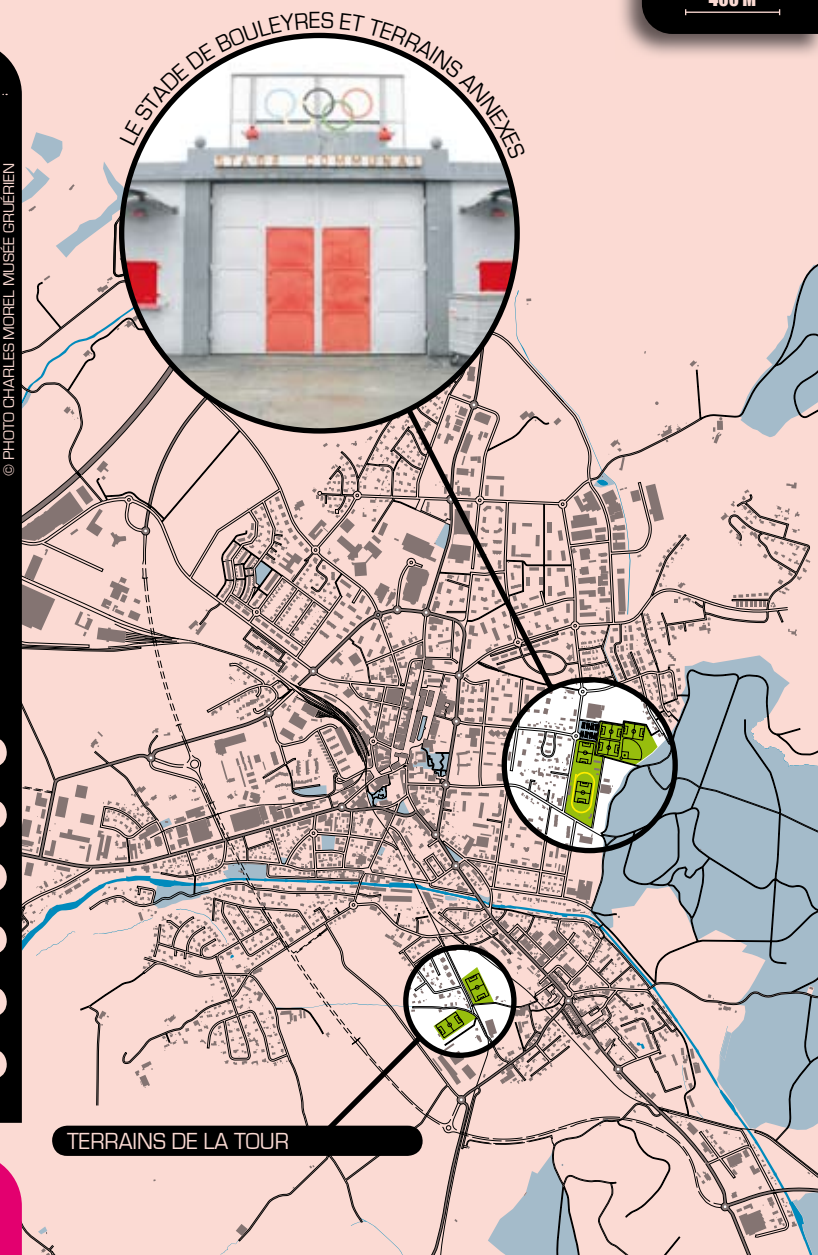
Football club de Bulle, vers 1920.

100^e ANNIVERSAIRE DU CLUB DE FOOTBALL | 1910-2010

Le FC Bulle fête ses 100 ans. Le club bullois organise une série d'événements tout au long de l'année. Voici les grandes lignes du programme:

- Repas de soutien
30 avril 2010
- Coupe du monde à Globull
du 11 juin au 11 juillet 2010
- Tournoi interusines de la Gruyère
18-19 juin 2010
- Match et tournoi international
juillet et août 2010
- Tournoi Juniors
15 au 21 août 2010
- Journée officielle
18 septembre 2010

TOUTES LES INFOS SUR:
www.fcbulle.ch



Inauguration du stade communal de Bulle, 14.08.1949



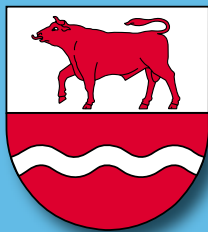
© PHOTO GLASSON MUSÉE GRUÉRIEN

© PHOTO GLASSON MUSÉE GRUÉRIEN

LA POPULATION BULLOISE

Bulle compte au 31 décembre 2009 **18 404 habitants**, dont 5820 personnes de nationalité étrangère au bénéfice d'un permis B ou C, soit 31,62% de la population (26,8% en 2007). Les ressortissants portugais, avec 2355 personnes, représentent les 41,2% des communautés étrangères. Les Français occupent la deuxième place de ce classement avec 586 ressortissants.

12



LE POINT SUR LA POPULATION BULLOISE



LE DÉLÉGUÉ À L'INTÉGRATION

Le délégué a initié une rencontre avec la communauté portugaise au Musée gruérien.



Anne ROD:
«Apprendre le français est essentiel à une bonne intégration»
 Le point sur l'intégration

Les communautés étrangères représentent aujourd'hui pratiquement un tiers de la population totale de la ville de Bulle. Anne Rod, conseillère communale en charge du Dicastère des affaires culturelles, fait le point sur la politique d'intégration de la ville de Bulle.

- **LE BULLETIN:** Quel est votre regard sur l'intégration des communautés étrangères à Bulle?

- **ANNE ROD:** Nous devons être très pragmatiques dans notre politique d'intégration. Tout d'abord, la population étrangère à Bulle représente

30,7% de la population, ce qui est important. Malgré tout, on peut dire que les migrants de nos pays voisins se sont parfaitement intégrés. Ceux qui sont arrivés il y a plusieurs décennies sont passés du statut d'employé à celui de patron d'entreprise. Les enfants des premiers arrivants, qui ont suivi toute leur scolarité en Suisse, préfèrent rester en Suisse. Tout cela contribue à une bonne intégration. Et globalement, nous pouvons dire que la situation est sous contrôle.

- **Mais des problèmes existent...**

- Bien sûr. Aujourd'hui, les étrangers de la première génération rencontrent plus de difficultés dans le processus d'intégration. Leurs enfants ne maîtrisent pas forcément bien la langue, ils vivent des problèmes à l'école ou ils ne trouvent pas facilement d'emploi. Leur pays d'origine a souvent

des différences culturelles plus marquées que celles de nos voisins directs. À l'école, les enseignants sont particulièrement exposés. Ils peuvent subir des incivilités ou des dérapages de langage. L'école et les lieux d'apprentissage professionnel sont donc des acteurs clés de la politique d'intégration des jeunes migrants.

► Ceux qui sont arrivés il y a plusieurs décennies sont passés du statut d'employé à celui de patron d'entreprise

- **Quelle est la stratégie de la commune en matière d'intégration?**

- Je crois qu'il faut avant tout apprendre à vivre ensemble, à se connaître davantage et se respecter. Pour y parvenir, nous devons renforcer le dialogue intercommunautaire et soutenir les programmes d'apprentissage des langues. Nous devons également mieux communiquer les règles en vigueur dans notre pays.

- **Justement, quel est le rôle de la commune sur la question de l'apprentissage des langues?**

- Avec l'accès au système de formation, la connaissance de la langue est évidemment un aspect central de la politique d'intégration de la commune. La ville de Bulle soutient plusieurs projets d'apprentissage du français pour les migrants. Savoir la langue sert de base à l'intégration,



car cela permet une meilleure socialisation.

De manière plus générale, il est important que nous allions à la rencontre des uns et des autres pour mieux nous connaître et évaluer les besoins. Avec une ville qui poursuit son développement à un rythme soutenu, nous devons faire attention à ne pas créer de ghettos communautaires. Bulle est une ville où il fait bon vivre. Nous devons préserver cette qualité de vie, en intégrant ses différentes composantes, qu'elles soient sociales, culturelles ou générationnelles. Il s'agit en effet d'une question plus large que la seule prise en compte des besoins des migrants.

Les critères d'admission, dans le but de faciliter l'intégration, sont élevés

- Quels sont les projets d'intégration que vous soutenez?

- La commune, avec l'appui important du canton, soutient plusieurs projets réunis dans le programme cantonal «Langue et formation» piloté par le délégué à l'intégration des migrants. Cette structure est rattachée à la Direction de la sécurité et de la justice du canton de Fribourg. Il s'agit en particulier du projet «Une langue pour l'intégration» de la Croix-Rouge fribourgeoise, du concept «Intégration et vivre ensemble» du Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants (FIMM), des projets «Formation de base» et «Lire la Suisse» pilotés par l'association Lire et Ecrire, des cours «J'apprends le français avec mon enfant» de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière et de «Bienvenue» développé par les associations portugaises. Toutes ces formations visent à un meilleur apprentissage du français et de la vie en Suisse. Ils s'adressent à différents publics cibles: nouvel arrivant, famille, migrant sans ressources,

communauté ciblée, etc. La commune aide notamment ces projets en mettant des locaux à disposition des associations.

- La situation des femmes migrantes n'est pas non plus facile. Comment mieux les intégrer dans la société?

- A la commission de naturalisation,



les tâches les plus simples de la vie, qu'elles soient sociales ou administratives, il y a un risque que les rapports familiaux soient tronqués. Dans les familles, nous encourageons ainsi les enfants et le père à parler le français avec la maman.

- Lutter contre les incivilités et faciliter l'intégration est aussi un travail de terrain...

- Bien sûr. Et il faut saluer le travail du monde associatif, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. Ces associations jouent un rôle intégrateur très important auprès des jeunes. Ces gens sont en première ligne et leur travail de proximité est essentiel. Dans ces espaces de rencontre, on apprend la vie en commun, le respect des règles communautaires, le respect de l'autre. Aujourd'hui, une réflexion doit être menée pour être encore plus proche des habitants des quartiers, afin d'évaluer les besoins en termes d'intégration des migrants.

Délégué à l'intégration des migrants

Les projets «Langue et formation»



L'intégration des migrantes et des migrants est un processus réciproque développé aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Dans le canton de Fribourg, le délégué à l'intégration des migrants, le Bullois **Bernard TÉTARD**, joue un rôle central dans le soutien aux différents projets d'apprentissage du français notamment et dans la mise en œuvre d'une politique d'intégration efficace.

Le délégué à l'intégration des migrants est l'interlocuteur des organes et institutions communaux, cantonaux et fédéraux, privés ou publics, qui s'occupent de la prise

en charge de migrants et de leur intégration sociale et professionnelle. Il a notamment pour tâche de coordonner les actions des différents partenaires dans ce domaine, d'informer et de conseiller les milieux intéressés. Il assume le secrétariat de la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme (CMR).

PLAN D'ACTION 2008-2011

Le 9 décembre 2008, le Conseil d'Etat a adopté le schéma directeur cantonal et le plan d'action 2008-2011 pour l'intégration des migrantes et des migrants, qui constituent le cadre général de la politique d'intégration du canton de Fribourg.

CONCEPT «LANGUE ET FORMATION»

Dans le cadre du point fort 1 «Langue et formation», l'Office fédéral des migrations (ODM) et la Direction de la sécurité et de la justice du canton de Fribourg (DSJ) peuvent octroyer une aide financière à des projets d'intégration voués à l'apprentissage de la langue locale et à la diffusion d'informations sur la Suisse en faveur des populations migrantes. Pour le canton de Fribourg, les domaines et groupes cibles prioritaires pour les années 2009-2011 sont décrits dans le concept «Langue et formation». Depuis 2001, la Confédération octroie ainsi des aides financières aux projets

favorisant l'intégration des migrantes et des migrants en Suisse.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme 2008-2011, des projets visant l'apprentissage du français et de l'allemand (demande de subside cours de langue) ainsi que des projets touchant au domaine de la diffusion d'informations (demande de subside, cours d'intégration ou séances d'information) peuvent être déposés auprès du délégué à l'intégration des migrantes et des migrants et lutte contre le racisme du canton de Fribourg.

Depuis 2004, le canton dispose également d'une Commission pour l'intégration des migrants et contre le racisme (CMR). Elle a pour objectifs de favoriser les relations harmonieuses entre personnes de nationalité suisse et personnes de nationalité étrangère dans le respect mutuel; de promouvoir et de coordonner des activités d'information, de prévention, de médiation et de formation dans une perspective d'intégration et de lutte contre le racisme; de veiller à l'égalité des droits et des devoirs entre personnes de nationalité suisse et de nationalité étrangère; d'être l'organe consultatif du Conseil d'Etat et de lui soumettre toute proposition utile en matière d'intégration et de lutte contre le racisme. La CMR siège 6 à 8 fois par année.



LA PHOTO MYSTÈRE

Découvrez l'endroit qui a été photographié et gagnez 50 francs.

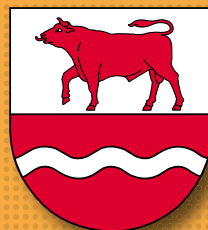
16

DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2010, de nouvelles procédures sont en place pour l'obtention du passeport suisse ou de la carte d'identité.

14

ACTUALITÉS BULLOISES



RÉSERVEZ VOTRE CARTE JOURNALIÈRE!

La commune de Bulle et plusieurs communes gruériennes mettent à disposition de la population des abonnements généraux CFF sous la forme de cartes journalières. Au prix de 38 francs par jour, chacun peut voyager sans limite sur un réseau de 18 000 km.

16

Introduction des nouveaux passeports biométriques

Les nouvelles procédures

Depuis le 1^{er} mars 2010, de nouvelles procédures pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité sont entrées en vigueur. Si le passeport sera exclusivement délivré par le Secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot, la carte d'identité pourra être obtenue soit auprès du Contrôle des habitants de la commune de Bulle, soit auprès du Secteur des passeports suisses.

L'introduction définitive et généralisée du passeport électronique (passeport 10) s'est déroulée le 1^{er} mars 2010. Depuis cette date, ce sont les nouveaux passeports 10 qui seront délivrés. Les anciens passeports ordinaires 03 et biométriques 06 restent valables jusqu'à leur échéance. Désormais, seuls les passeports biométriques, qui contiennent la photo du visage et les empreintes digitales, seront produits. Les commandes s'effectueront exclusivement auprès du Secteur des passeports suisses – centre de biométrie, à Granges-Paccot.

Il y a trois possibilités pour obtenir son nouveau passeport. La plus rapide est de passer commande par

internet sur l'adresse www.passeportsuisse.ch. Le rendez-vous pour la saisie des données biométriques s'effectue également sur internet en fin de commande. Il est aussi possible de contacter le Secteur des passeports suisses – centre de biométrie par téléphone au 026 305 15 26. Le rendez-vous est planifié avec un collaborateur. Enfin, il est également possible de se rendre au guichet du service, où vos données biométriques seront collectées sur place.

Pour obtenir cette nouvelle pièce d'identité, il faut prendre avec vous votre ancien passeport. En revanche, aucune photo n'est nécessaire vu qu'elle est réalisée exclusivement par le centre de biométrie. Le paiement s'effectue sur place par carte EC, Postcard ou au comptant. Le délai légal de livraison est de 10 jours ouvrables, le passeport est envoyé sous pli recommandé.

Désormais, seuls les passeports biométriques, qui contiennent la photo du visage et les empreintes digitales, seront produits



CARTE D'IDENTITÉ À BULLE OU GRANGES-PACCOT

Concernant la carte d'identité, les demandes peuvent être déposées auprès du Contrôle des habitants de la commune de Bulle, comme c'est le cas actuellement, ou également auprès du Secteur des passeports suisses – centre de biométrie. Pour une commande à Bulle, il est impératif de prendre avec soi une photographie. Attention, les critères pour l'acceptation d'une photographie sont stricts. Des informations sont disponibles sur le site www.passeportsuisse.ch. Dans le cas d'une commande à Granges-Paccot,

la photographie est réalisée sur place par le centre de biométrie.

Enfin, en cas de commande conjointe d'un passeport et d'une carte d'identité, toute la procédure est réalisée au Secteur des passeports suisses à Granges-Paccot.

COÛTS ET VALIDITÉ

Pour le passeport 10, les adultes déboursent 145 francs pour une validité de 10 ans. Les mineurs paieront quant à eux 65 francs pour une validité de 5 ans. Pour la carte d'identité, les adultes déboursent 70 francs et les enfants 35 francs. Les durées de validité de la carte sont les mêmes que pour le passeport. Pour les commandes conjointes de carte et de passeport, les adultes paieront 158 francs et les enfants 78 francs. Les tarifs comprennent les frais de port.

PASSEPORTS SUISSES

Secteur des passeports suisses
Centre de biométrie
Route d'Englisberg 11, rez-de-chaussée, 1763 Granges-Paccot

HORAIRES

LU - VE: 8 h - 11 h 30 et 14 h - 17 h
ME: 7 h 30 - 18 h

www.passeportsuisse.ch

Tél. 026 305 15 26

Bulle verte

Chauffage à distance: énergie thermique et environnement

Se chauffer au bois, idée anachronique dans une époque axée sur la course incessante à la miniaturisation et à la technologie la plus sophistiquée. Pas si sûr, si l'on tient compte du succès remporté par le chauffage à distance en ville de Bulle. Un concept en pleine expansion, alliant les principes du feu et de l'eau, et apte à répondre à la sensibilité croissante de la population pour les énergies respectueuses de l'environnement.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le chauffage à distance est un système permettant la production centralisée d'eau chaude, puis sa distribution dans un rayon déterminé, en vue de garantir l'approvisionnement en chauffage et en eau chaude sanitaire à tout type d'utilisateur. Le principe du thermoréseau bullois consiste en une boucle de distribution d'eau chaude, alimentée par des chaudières à bois installées dans deux centrales de chauffe, situées de part et d'autre de la ville de Bulle.

Amenée à une température de près de 100° C, l'eau est ensuite véhiculée

dans le réseau souterrain et permet l'apport de chaleur au cœur de chaque habitation, par l'intermédiaire d'un échangeur.

Après transfert de l'énergie calorifique, l'eau partiellement refroidie retourne vers la centrale afin d'être réchauffée en vue d'une nouvelle utilisation.

INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Le chauffage à distance offre l'avantage d'une très grande souplesse d'utilisation. Les chaudières, actuellement alimentées par des sous-produits de bois, pourraient en effet être complétées par des productions à base de piles à combustible ou d'énergie géothermique.

PRIORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le thermoréseau privilégie le recours à des ressources indigènes renouvelables et contribue ainsi au respect de l'environnement.

L'utilisation des sous-produits du bois comme combustible de base favorise l'entretien des forêts environnantes par leur utilisation ciblée et rationnelle, au

profit du bien-être de la population.

Lors de sa combustion, comme en cas de décomposition naturelle, le bois de chauffage dégage une quantité de CO₂ équivalente à celle absorbée lors de sa croissance. Ce bilan écologique neutre apparaît comme l'un des arguments les plus parlants en faveur d'une solution énergétique résolument orientée vers le développement durable régional.

BULLE, CITÉ MULTI ÉNERGIES

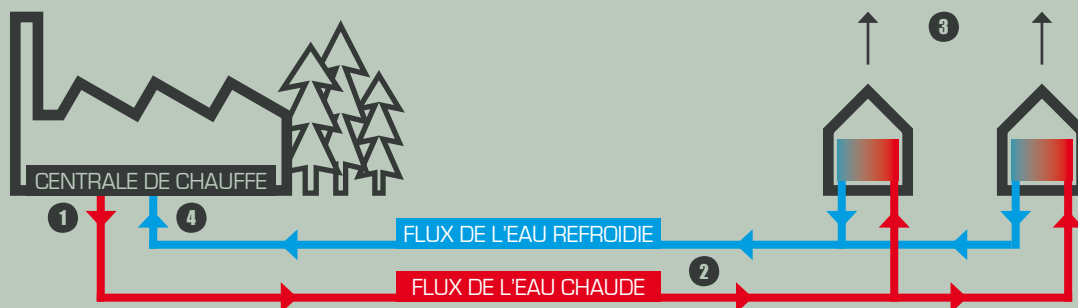
Cité de l'énergie, la ville de Bulle a planifié la construction du réseau de chauffage à distance en tenant compte de la cohabitation des différents fournisseurs de services en place sur le territoire communal. Suivant le tracé dicté par le Plan directeur des énergies, le thermoréseau permettra au final à la majeure partie des habitants de disposer d'un choix supplémentaire en termes de ressource énergétique et de confort quotidien.

TOUTES LES INFOS SUR:
www.gruyere-energie.ch

PRINCIPE DE BASE DU CHAUFFAGE À DISTANCE

UN CYCLE PERPÉTUEL

- 1 ENVOI DE L'EAU CHAUDE DANS LE RÉSEAU
- 2 CIRCUIT CONTINU DE CONDUITES ALLER ET RETOUR
- 3 ÉCHANGE DE CHALEUR DANS LES HABITATIONS
- 4 RETOUR À LA CENTRALE POUR RÉCHAUFFEMENT DE L'EAU



LE CYCLE DE LA CHALEUR

COMBUSTIBLES

- Utilisation du bois et des sous-produits de scierie
- Possibilité d'intégration de n'importe quel autre agent énergétique
- Stabilité des prix par le recours à différents combustibles

CENTRALES DE CHAUFFE

- 2 chaudières à bois en fonction (11 000 kW = 1000 chaudières de villa)
- 1 chaudière à bois de 7.5 MW en projet
- Etude d'intégration d'autres moyens de production

COMBUSTION

- Réchauffement continu de l'eau du réseau
- Maîtrise de la qualité des fumées
- Bilan de CO₂ neutre

TRANSMISSION DE CHALEUR

- Réseau de conduites isolées souterraines
- Cycle d'eau continu (aller à 100° C - retour à 70° C)
- Durée de vie prévue pour plusieurs générations

ÉCHANGEUR DE CHALEUR

- Remplacement avantageux de la chaudière et de la cheminée
- Prise en charge globale du chauffage et de l'eau chaude sanitaire
- Silencieux, sans danger, pour un encombrement minimal

BIEN-ÊTRE

- Approvisionnement centralisé et sécurisé 365 jours / an
- Participation active à la sauvegarde de l'environnement
- Confort optimal en respect des générations futures

Une excursion en train?

Réservez votre carte journalière CFF à la commune!



La commune de Bulle met à la disposition de sa population 12 abonnements généraux CFF au porteur au prix de 38 francs par jour et par abonnement. Muni de cette carte

journalière, vous voyagez librement sur un réseau de plus de 18 000 km avec les CFF et la plupart des chemins de fer privés, cars postaux et bateaux. De plus, vous bénéficiez de réductions sur de nombreux trajets en chemin de fer de montagne. En 2009, les 10 cartes de la commune ont été utilisées en moyenne à 94% (95% en 2008). Ainsi, chaque carte a été utilisée en moyenne durant trois cent cinquante jours.

Avant d'appeler nos services pour votre réservation, vous pouvez consulter

le planning des disponibilités concernant les abonnements généraux de la commune en consultant le lien internet suivant:

www.bulle.ch/node/1029

Vous pourrez prendre possession de vos cartes journalières auprès de l'administration communale, au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

Des cartes journalières sont également vendues, sous réserve de disponibilité, aux habitants d'autres communes grüériennes.

RENSEIGNEMENTS | CONTACTS

BULLE

Tél. 026 919 18 00

BROC

Tél. 026 921 80 11

CHARMEY

Tél. 026 927 57 57

GRANDVILLARD

Tél. 026 928 44 45

GRUYÈRES

Tél. 026 921 21 40

LA ROCHE

Tél. 026 413 90 40

LE PÂQUIER

Tél. 026 912 61 81

MARSENS

Tél. 026 915 18 44

PONT-EN-OGOZ

Tél. 026 915 14 94

RIAZ

Tél. 026 919 88 88

VUADENS

Tél. 026 912 37 37

FCG | BULLE 2010

LA FÊTE CANTONALE DE GYM

Bulle accueille la Fête cantonale de gymnastique 2010. Cette manifestation se déroulera les 26 et 27 juin pour les concours individuels et les 3 et 4 juillet pour les concours des sociétés. Le Championnat romand des sociétés de jeunesse aura également lieu dans le cadre de Bulle 2010 le dimanche matin 4 juillet.

Trois mille cinq cents gymnastes, adultes et enfants se mesureront dans le cadre des différents concours. Si un tiers des sociétés inscrites proviennent du canton de Fribourg, de nombreux participants romands et alémaniques participeront également à la fête.

Près de 700 bénévoles vont être engagés dans l'aventure.

RENSEIGNEMENTS | CONTACTS

www.fcg2010.ch

Le concours du Bulletin

L'événement et la photo mystère

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement.

M. Francis Andrié à Bulle a gagné le prix de 50 francs de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait de la gare routière de Bulle et de la peinture de Jacques Rime.

Pour participer, remplissez le talon-réponse ci-dessous et envoyez-le à:

VILLE DE BULLE
Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle

ou écrire à:

► bulletin@commune.bulle.ch

RÉPONSE:

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:



ÉCRIVEZ-NOUS! @ ✉

VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

Grand-Rue 7
C.P. 32
1630 Bulle

► bulletin@commune.bulle.ch

IMPRESSUM

ÉDITION

Ville de Bulle
Grand-Rue 7, C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION ET RÉALISATION

16a communication
Battiste + Adrien Cesa
C.P. 284
1630 Bulle

CORRECTEURS

Fabienne Pochon
Jean-Bernard Gabriel

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

16a communication

TIRAGE

10 000 exemplaires